



Déclaration de la Coordination LAPEYRE CGT –27/04/2021

SAINT GOBAIN ne croît pas au projet de MUTARES.
Pour preuve, SAINT GOBAIN demande au Tribunal de Commerce d’homologuer la cession afin de limiter sa responsabilité en cas de liquidation du groupe LAPEYRE.

Après un **rejet unanime du projet de MUTARES par les 11 CSE du groupe LAPEYRE représentant les 3 400 salariés du groupe**, SAINT GOBAIN entend passer en force et faire homologuer la cession par le Tribunal de Commerce.

Pourquoi ? En cas de défaillance du groupe LAPEYRE, la responsabilité de SAINT GOBAIN peut juridiquement être engagée jusqu’à 36 mois après la cession. En faisant homologuer la cession par le Tribunal de Commerce, SAINT GOBAIN réduit son risque d’exposition. Le jugement est fixé au 10 mai prochain. **Cette procédure d’homologation n’est absolument pas obligatoire**, elle vise juste à protéger les intérêts de SAINT GOBAIN contre les conséquences d’une défaillance du groupe LAPEYRE.

Si SAINT GOBAIN souhaite choisir le candidat qui maximise les probabilités d’échec du retournement, il convient qu’il prenne seul cette décision sans la caution du Tribunal de Commerce dont l’objet est clairement de contribuer à la pérennité des entreprises et non à leur liquidation.

La CGT invite les CSE à écrire au Président de Tribunal de Commerce de Paris et au Procureur de la République pour leur demander de refuser l’homologation du plan de cession.

La CGT invite également tous les syndicats à rejoindre la lettre ouverte à la Présidence de la République qui demande à Emmanuel MACRON de faire appel par le Ministère Public d’une éventuelle décision d’homologation du plan de cession par le Tribunal de Commerce.

L’intérêt de l’ETAT n’est pas de soutenir une homologation qui pourrait contribuer à réduire les obligations sociales futures de SAINT GOBAIN dans ce dossier. Si MUTARES dépose le bilan du groupe LAPEYRE, la facture pour la collectivité sera au minimum de 200 M€.

Si le plan de cession n’est pas homologué, la cession sera suspendue. SAINT GOBAIN sera alors contraint soit d’assumer les conséquences de ses décisions soit de changer de candidat.

Vous pouvez compter sur nous pour gagner cette dernière bataille.

Nous avons jusqu’au 10 mai pour inverser le cours de l’histoire.

NON A MUTARES
NON A LA DESTRUCTION DE NOS EMPLOIS